

18 JUIN 2026

CONTRÔLE DE LÉGALITÉ

République Française

Département de la Meuse

18 JUIN 2026

DELIBERATION
CONSEIL D'ADMINISTRATION

Centre Intercommunal d'Action Sociale

SEANCE DU 28 MAI 2026

Nombre de Membres

Membres en exercice	Présents	Votants
16	13	13 + 1 pouvoir

Date de convocation

21 mai 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-huit mai à dix-sept heures trente, le Conseil d'Administration, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Conseil d'Administration, qui a eu lieu au sein du C.I.A.S (27 rue du Mont à Villotte-sur-Aire), sous la présidence de **Michel MOREAU**, Président.

Présents : COLLIGNON Céline, COURTIN Vincent, DECHEPPE Mathilde, FOURES Patrice, GERARD Céline, JOSSELIN Sylvine, KLEIN Dania, KLEIN Marie-Françoise, LINARD Lidwine, MARECHAL Dominique, MOREAU Michel, PALIN Guillaume, RENAUDIN Bernard.

Absents : FEVEZ Clément, FIZE Olivier.

Représentés : BRISSE Philippe pouvoir donné à MARECHAL Dominique.

Madame DECHEPPE Mathilde a été nommée secrétaire de séance.

Objet : Election du Vice-Président
N° de délibération : DCA_2026_010

Le Président expose,

Vu l'article L.123-6 du Code de l'Action Sociale et des Familles, stipulant que « *dès qu'il est constitué, le Conseil d'Administration élit en son sein un Vice-Président qui le présidera en cas d'absence du Président* » ;

Vu le procès-verbal de la séance du Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale en date du 29 mai 2026 ;

Conformément à l'article R.123-18 du Code de l'Action Sociale et des Familles, il est procédé à la désignation du Vice-Président à bulletins secrets ;

Le Président procède à l'appel des candidatures. Madame Dania KLEIN est candidate à l'élection du Vice-Président du Centre Intercommunal d'Action Sociale De l'Aire à l'Argonne.

Il est dès lors procédé aux opérations de vote dans les conditions réglementaires.

Premier tour de scrutin

Nombre de votants : 13

Nombre de bulletins : 13

À déduire (bulletins blancs ou nuls) : 0

Reste, pour le nombre de suffrages exprimés : 13

Majorité absolue : 7

A obtenu :

- Madame Dania KLEIN : 13 voix

- Madame Dania KLEIN, ayant obtenu la majorité absolue, a été proclamée Vice-Présidente du Centre Intercommunal d'Action Sociale.

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

Après le bon déroulé des opérations de vote et compte tenu des résultats du scrutin, comptabilise treize suffrages exprimés pour Madame Dania KLEIN.

PROCLAME Madame Dania KLEIN Vice-Présidente du Centre Intercommunal d'Action Sociale et la déclare installée

AUTORISE Madame la Présidente à accomplir tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme
Michel MOREAU,
Président

